

## Compte rendu du CHS-CT 35 du 27/09/16

### Présents directions :

Mme Buronfosse (douanes nouvelle présidente) - A. Prigent – J. Robinet – MC L'Huillier – Michèle Motel - Gaëlle Malaquin – Patrick Mille – Mr Mercier (douanes) – Stéphane Colas (douanes) – Isabelle Colas – Dr Berthelot (la matinée) – Dr Lebon (l'après-midi) – Alain Marie (l'après-midi) - Gérard Lecomte - Loïc Touchard (Insee),

### O.S. Délégations Finances :

**CGT** : J.P. Guyader – Patrick Helleux – Stéphane Malry – Michel Sansonnetti – Jacques Stephan – Nathalie Hardy – Didier Febrer – Eliane Chalois,

**Solidaires** : Soazic Herpe – Christine Baccon – Gérard Huré – Eric Bienfait

**FO** : Catherine Le Guennec – Sébastien Ruault (expert)

**CFDT** : Monique PIRC

### Ordre du jour :

0) – Examen du PV du 07/07//2016

1) - Lettre de mission CVT Drfip35

2) – Suivi des travaux du CHSCT et des délibérations

3) – Projets immobiliers DRFIP pour information :

Transfert du SC-CAP de la Cité à Magenta ;

Déplacement du CSP du 3<sup>ème</sup> étage de la Cité au 1<sup>er</sup> étage avec des impacts sur d'autres services MDRA, GPP...)

Déplacement du PELP à Magenta et nouvelle organisation du service devenu autonome ;

Point sur St Malo-Cancale et Montauban – St Meen (restructurations en cours...)

4) Projet immobilier DRFIP pour avis,

Accueil Magenta (problématiques diverses) ;

5) Avis du CHSCT sur le PAP de l'INSEE ;

6) Examen des Fiches de Risques Professionnels ;

7) Examen des points obligatoires, accidents, signalements, registres, exercices d'évacuations et les visites de postes (compte rendu oral du GT du 20/09/2016) ;

8) Budget 2016 – présentation des nouvelles actions ;

Présentation du Budget 2016 (montant, évolutions, ...)

9) Questions diverses

Ajout à l'ordre du jour (demande CGT et Solidaires) de la lettre de mission de Michèle Motel (chargée de mission des conditions de vie au travail).

### 1) Lettre de mission de Michèle Motel (chargée de mission des conditions de vie au travail à la DRFIP)

P. Mille annonce que cela fait suite à la note de la direction du 08/10/2014 .Auparavant, cette mission était effectuée par Laure Soudain. P. Mille indique qu'il est nécessaire de croiser les données du DUERP/PAP, TBVS etc. L'objectif officiel de cette mission est la mise en place d'une organisation qui permettrait d'améliorer la prévention des Risques Psycho-Sociaux (les fameux RPS). Michèle Motel a été déléguée à l'action sociale. Il s'agit d'une mission à temps partiel. L'objectif est d'être plus dans la prévention plutôt que dans la correction et bâtir un mode de fonctionnement avec les médecins de prévention, les assistants de prévention ou les assistants sociaux.

**La CGT** pose des questions : quel impact sur le rôle des assistants de prévention ? quelle collaboration entre eux ? Quels sont les besoins du chargée de mission (formations etc), **sans réponse de P Mille !**

**La CGT** insiste et pose de nouvelles questions concernant l'articulation « chargée de mission et CHSCT35 » puis autour des autres acteurs préventeurs : quel sera le rôle de l'assistant de prévention ? Faut il changer sa lettre de mission ? **Toujours pas de réponse de la direction !**

Puis, il est fait lecture d'un avis argumenté **CGT** que vous pouvez consulter sur notre site qui dénonce la stratégie utilisée par la direction, **ainsi que le manque de concertation avant la mise en place de cette nouvelle mission. Pour la CGT**, Il est hors de question que la direction capte les ressources du CHS piloté par les OS et crée un CHS bis à la DRFIP35, dont elle aurait le contrôle. **Nous précisons que nous refusons de siéger dans le comité conditions de vie au travail (CVT) proposé par la direction.**

Solidaires exprime aussi des réserves plus nuancées, tout en précisant que la mission des CVT est une mission complètement différente. Ils précisent que si l'on doit mener des actions CHS on n'a pas besoin d'un chargé de mission.

P. Mille, nous répond : « bon très bien, je prend acte » tout en précisant : « Un mi-temps c'est toujours mieux que rien », « on essaie de faire un pas en avant, si vous ne voulez pas y participer, ne participez pas », je suis atterré par les intentions que l'on nous prête. La CGT lui propose de se calmer.

**Il nous précise que la chargée de mission est nommée par la direction, qu'elle travaillera pour la direction et qu'elle ne rendra compte qu'à la direction et pas au CHS. Il ajoute que ce n'est pas un outil de collaboration avec les OS .**

Michèle Motel nous nous précise avoir des capacités (MASTER en droit du travail, mémoire sur le harcèlement moral, etc..) pour exercer cette mission. Depuis longtemps elle s'intéresse aux conditions de travail. Elle a l'intention d'exercer pleinement ses fonctions et nous assure que si le contexte n'était pas favorable à l'exercice de celui-ci, **elle n'hésitera pas à en partir d'ici un an si elle est déçue par le poste.** Pour sa part, elle a bien conscience qu'elle travaille pour l'administration, mais dans le but d'améliorer les conditions des agents.

**P. Mille confirme que la présence de Mme Motel est un plus pour la direction, elle travaille pour la direction.**

L'expert FO nous indique qu'aux douanes, il y a eu concertation autour d'une démarche semblable, c'est la création d'un COPIL qui a été utilisée (5 réunions), c'est une tout autre méthode de concertation. Jean-Pierre Guyader (CGT douanes) fait le parallèle avec la session formation « Bien-être au travail ».

**La CGT** préconise un retour à l'essentiel, «respecter les prérogatives du CHS-CT où les OS doivent garder l'initiative »

## 2) – Suivi des travaux du CHSCT et des délibérations.

### TPCI (stages techniques d'immobilisation aux douanes=nombreuses blessures à l'entraînement)

Date retenue pour la présentation de la TPCI (douane à Rennes) :

le 09/11/2016 à Rennes délégation composée de : Didier Febrer, Nathalie Hardy, Michel Sansonnetti, Gérard Huré, Monique Pirc + suppléante + Dr Lebon.

### Rayonnements Electromagnétiques cité administrative Rennes.

Suite à notre alerte environnementale, P. Mille nous dit qu'il n'a pas de nouvelles du Préfet. Par contre les représentants TDF ont précisé qu'ils n'étaient que propriétaires de la tour et **pas des antennes**. Ils se permettent tout de même de défendre les opérateurs (orange, SFR etc.) Il ne leur semble pas y avoir de dépassement de seuil. M Mille a demandé à TDF d'informer les 4 fournisseurs pour qu'ils prennent contact avec la DRFIP.

**L'objectif du CHS et de la DRFIP35 est toujours de faire diminuer le niveau d'émission à la source.**

Jacques Stephan : on souhaiterait plus d'informations sur les rayonnements pour les nouveaux arrivants notamment ceux mutés au 1<sup>er</sup> septembre particulièrement pour les 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages de la cité (les plus exposés côté TNB).

J. Robinet : je peux leur expliquer la situation. P. Mille : la direction a seulement « une responsabilité de moyens ».

A. Prigent (secrétaire animateur du CHS): dans le cadre d'un dossier « climat-énergie » où je vais devoir faire une alerte, j'ai dû me rendre à la Préfecture, je peux vous dire qu'ils ne sont pas tous au courant.

Isabelle Colas (ISST) sur les rayonnements en milieu pro: le décret est sorti cet été mais il y a tellement de mesures, je n'ai pas tout compris, il faut être physicien. Ce décret impose une obligation d'évaluer les Rayonnements Electro-Magnétiques dans le cadre du travail. Il va y avoir un séminaire en octobre 2016 que je vais suivre. L'évaluation des R. E. M. concernera la WiFi, les téléphones sans fil, les micro-ondes, les lecteurs de badges. Quantifier les valeurs limites d'expositions professionnelles.

J. Robinet : « le responsable de la pose des films sur les vitres sera avec moi le 28/09/2016, je pourrai en profiter pour parler avec les agents et expliquer ce dont il s'agit ».

**La CGT considère qu'il faut appliquer le principe de précaution. Face à l'inertie de la partie adverse (lobby politique-Scientifique et industriel), nous avons fait avancer les choses à la DRFIP (films de protection aux fenêtres de la cité pour 16.000 €).**

**Pour aller plus loin, nous sommes en train de préparer en intersyndicale (CGT-SOLIDAIRES....) un dossier, que nous allons diffuser largement autour de nous (INDECOSA-UD-ASSO-FCPE etc..), avec éventuellement à la clef une conférence de presse intersyndicale pour diffuser l'info (comme pour le dossier amiante tripode de Nantes),Il faut secouer les immobilismes et mettre le lobby des opérateurs sous pression. Nous rappelons qu'ils peuvent baisser les émissions sous 3 voltmètres (inoffensifs), sans que cela coûte un centime et nuire à la qualité des communications. C'est un blocage politique uniquement !**

**Dernière minute : le préfet a répondu à notre alerte (courrier reçu par présidente du CHS-CT le 30/09/16) et demande au CHS-CT de saisir l'agence nationale des fréquences (ANFR) .**

**La présidente a saisi par courrier le 03/10/16 l'ANF au nom de CHS-CT 35.**

### Port charges lourdes :

Suite à la délibération du 01/03/2016, une **visite du CHS au service rémunération est fixée au 04/11/2016** (matin) Mme Malaquin (DIL) va se renseigner la veille pour connaître l'exactitude de la date de livraison, les paquets viennent de l'ESI de Clermont.

Composition de la délégation pour la visite au service Rémunérations :

Didier Febrer – Gérard Huré – Stéphane Malry (cgt douanes) – Catherine Le Guennec – Monique Pirc

**Suivi des délibérations GT handicap**, le CHS demande des chiffres concernant le département du 35 concernant l'emploi des Travailleurs Handicapés.

**Applications informatiques : Suite à notre demande, P. Mille nous informe que les applications ANGELIS et RIALTO-MEMO seront présentées au prochain CHSCT.**

**Délibération douanes: préconisation sur les aubettes après le compte rendu de l'ergonome.**

### **3) – Projets immobiliers DRFIP pour information : Présentation par P. Mille**

**Transfert du service contrôle de la contribution à l'audiovisuel (SC-CAP) de la Cité à Magenta** : pas de modification de l'outil de travail, la mission n'évolue pas, nécessité de raccrocher le service au PCE. Ils passeront du 5<sup>ème</sup> étage de la Cité Administrative au 4ème étage de Magenta le **06/10/2016** et ils ne pointeront pas (dixit le chef du PPR).

**Déménagement centre de services partagés (CSP)** : le chef de service Mr Pradillon et les agents sont informés. La création éventuelle de 2 services facturier (SFACT) à 40 personnes conditionne les plans définitifs. Un phase de réflexion pour déterminer la disposition des bureaux est engagée et a pour but un impact limité. La mission départementale risques et audit (MDRA) tient à sa salle de réunion et de convivialité. Une réunion pour vendredi prochain est prévue avec le service gestion des patrimoines privés (GPP) qui va aussi être impacté. L'opération finalisée sera présentée au prochain CHS-CT.

### **Déplacement du pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP) à Magenta et nouvelle organisation du service devenu autonome**

Le **PELP** (RdC de Magenta) sort du SIE Rennes-est pour aller au 1<sup>er</sup> étage de Magenta et sera, pas de piloté par le chef de service du pôle topographique et de gestion cadastrale (PTGC).  
Questions de la CGT : quid du déménagement des 22 armoires ? Il existe beaucoup d'incertitudes dans la mesure où les agents n'ont pas été consultés sur les plans avant la tenue du CHS, il manque un poste de travail pour la personne qui vient de Fougères, que deviennent les locaux laissés vacants ?

Jacques robinet : cela sera fait par des déménageurs professionnels.

P. Mille : Je ne vais pas vous répondre car je ne sais pas si la personne de Fougères suit (nous savons depuis que oui !). Par ailleurs, à la question « qui va succéder au PELP », la DRFIP35 pense au futur service départemental de l'enregistrement pour le 01/09/2017.

**Point sur la fermeture de la trésorerie de Cancale** dont les missions vont être transférées à Saint Malo. Une nouvelle réunion aura lieu le 30/09/2016 pour avancer dans le projet. Déménagement physique probablement vers fin janvier 2017.

**Trésoreries de Montauban et St Meen** (restructuration-fermeture en cours...) Réunion jeudi prochain Déménagement probable fin janvier 2017.

### **4) Projet immobilier DRFIP pour avis :**

#### ***Nouvelles modalités d'accueil du public à Rennes Magenta évoqué pour avis:***

La **CGT** a motivé son avis négatif en soulignant le manque de personnel, alors que l'affluence à l'accueil ne cesse d'augmenter. 11 agents sont affectés au service de l'accueil des particuliers alors qu'il en était prévu au départ par la direction elle-même 14. Cette situation est aggravée par le fait que 3 agents sont en arrêt maladie.

Les conditions de travail sont donc de plus en plus dégradés ce qui génère de la souffrance au travail et ainsi parfois des arrêts maladie.

Ce n'est pas la création d'un gestionnaire de file d'attente ou l'utilisation de la salle de réunion comme salle d'attente qui vont solutionner le problème.

D'autre part, la direction veut fermer l'accueil le mardi. Les agents qui n'ont pas le choix souhaitent plutôt le vendredi et veulent donc être consultés.

P. Mille nous dit « cela ferait mauvais effet », il ne veut pas que le public ait l'impression d'un « long week-end end » et l'effet report selon lui sera encore plus important sur le lundi.

**La CGT rétorque que ce serait encore mieux pour l'image du service public, si on ne fermait pas du tout !**

La CGT rappelle que le mercredi, il y a beaucoup de temps partiels.

De plus, un surcroît d'agressivité de la part des usagers des sites extérieurs déjà fermés le vendredi, qui auront fait le déplacement jusqu'à Rennes, va se manifester.

**CGT et Solidaires** indiquent qu'il y a eu une délibération et un courrier d'alerte en 2015. Il demande un traitement de l'accueil du public sur le plan départemental. Par ailleurs il manque l'avis du Médecin et les comptes rendu des groupes de travail.

Toutes les réserves sont donc émises sur l'ensemble du projet et une nouvelle délibération actualisée sera soumise au prochain CHS-CT .

P. Mille, « on va informer, on utilisera les personnes du service civique » !

**La délibération intersyndicale (avis négatif) sur les modalités d'accès des usagers au CFP de Rennes-Magenta est soumise au vote.**

**Votes : POUR = 7 - CONTRE = 0 - ABSTENTION = 1 (FO)**

Concernant l'accueil des professionnels, la direction envisage de le déplacer en 2017 dans le bâtiment B. Comme il y aura un impact sur l'accueil des services de publicité foncière (SPF) et du futur pôle départemental de l'enregistrement, l'étude est loin d'être aboutie.

#### **5) Avis du CHS-CT sur le plan annuel de prévention (PAP) de l'INSEE**

Bilan présenté par Mr Touchard (direction de l' INSEE)

**Patrick Helleux (CGT) répond, et lit l'avis négatif que nous tenons à votre disposition.**

**Votes : POUR = 7 - CONTRE = 0 - ABSTENTION = 1 (FO)**

#### **6) Examen des Fiches de Risques Professionnels ;**

*Habituellement présentation avec le rapport de médecine de prévention*

Isabelle Colas précise que les risques sont sur le DUERP douanes

#### **7) Examen des points obligatoires, accidents, signalements, registres, exercices d'évacuations et les visites de postes (compte rendu du GT du 20/09/2016)**

Présentation orale par le secrétaire du CHS CGT (Didier Febrer).

#### **Accidents :**

Suite à débat, proposition est faite par P. Mille à propos de la fiche « conduite à tenir » en cas de malaise. il préconise d'inverser l'ordre des initiatives à prendre, actuellement prévenir un secouriste sauveteur du travail (SST) et appeler le 15. Le CHS donne son accord.

**Modifier la fiche : appeler le 15 et prévenir un SST**

#### **Fiches de Signalement : 5 fiches DRFIP35**

3 fiches font l'objet d'un courrier de rappel à l'ordre par la direction aux contribuables injurieux (écrits ou oralement).

La CGT ne peut qu'approuver cette démarche.

2 autres fiches relatent de vives tensions entre agents et chefs de services. La CGT rappelle que les agents ne demandent pas autre chose que du respect et des conditions de travail « normales ».

L'organisation de réunions de service pourrait favoriser la reprise du dialogue et faciliter enfin l'expression sur les sujets qui fâchent.

**La CGT dénonce un traitement différencié des fiches de signalement à l'avantage des cadres parfois mis en cause. La parole de l'agent est systématiquement mise en cause et la direction tente de faire glisser le débat vers des « manquements métiers » des agents ou de les décrédibiliser, surtout s'ils sont isolés.**

**Il y a clairement tentative de négation concernant les comportements anormaux de certains cadres. La CGT demande à la direction l'application de « bonnes pratiques » et de reconnaître l'existence de comportements devant être proscrits.**

**La chargée de mission conditions de vie au travail ira en visite sur place dans les services concernés. Elle rendra compte à l'administration et P. Mille donnera des réponses à la fin de l'instruction..**

**Si la DRFIP refuse d'évoluer, nous pourrions envisager d'aller plus loin, en proposant une enquête du CHS-CT, concernant le ou les services concernés.**

**Registres :** (DRFIP) visite du SPF de Redon programmée pour le 22/11/2016 pour les problèmes imprimante, Mopieur + courants d'air.

La délégation sera composée de :

Didier Febrer + Gérard Huré + Monique Pirc + Catherine Le Guennec + Jacques Robinet + Alexandre Lesquer (Apprenti) + Alain Marie

### **Actions et Budget**

**Les actions proposées par les directions sont validées, à l'exception de deux actions mineures proposées par les Douanes et qui ne sont pas en conformité avec la doctrine d'utilisation des crédits du CHS (nettoyage sols relevant du budget de la direction)**

Le secrétaire-animateur (A. Prigent ) fait le point sur l'utilisation du budget (200.000 € engagés sur 270.000 €).  
Tableau mis à jour sur Mioga (qui est la base de données du CHS)

### **CALENDRIER**

Le 04/11/2016 - visite au service rémunération- Port charges lourdes

GT le mercredi 09/11/2016 (matin ou après midi) – Prévoir de valider les dépenses en GT

22/11/2016 Visite du SPF de Redon pour les problèmes imprimante, Mopieur + courants d'air.

29/11/2016 Prochain CHSCT N°5 pour 2016